

à Prélaz-Valency, deux rendez-vous pour lancer le nouveau contrat de quartier

C'est dans le quartier de Prélaz-Valency que va se dérouler le troisième contrat de quartier lausannois pour une durée d'environ trois ans. Le lancement officiel du projet aura lieu **mardi 11 octobre 2016, à 20h15**, lors d'une conférence de quartier au centre socioculturel de Prélaz-Valency, en présence de **David Payot**, directeur de l'Enfance, de la jeunesse et des quartiers. Elle sera précédée, **jeudi 22 septembre 2016**, par une « balade safari ».

Après des résultats positifs à Montelly puis aux Boveresses, c'est dans le quartier de **Prélaz-Valency** que la Municipalité de Lausanne a décidé de lancer le projet de troisième contrat de quartier, sorte de coup de projecteur donné à des projets modestes, à dimension humaine, pour améliorer la qualité de vie et favoriser le dialogue entre les habitant-e-s et l'administration communale. Deux rendez-vous sont au programme.

Organisée avec l'association Droit de Cité, une balade safari permettra, pour commencer, de découvrir le quartier autrement et d'identifier ses points forts ou faibles (mobilité, espaces publics, etc.) et de récolter les avis des habitant-e-s, expert-e-s de leur quartier. Cette balade aura lieu **jeudi 22 septembre, de 17 à 19h** environ. Rendez-vous devant la Coop, Av. de Morges 60.

La conférence de quartier suivra, **mardi 11 octobre à 20h15** au centre socioculturel (Ch. de Renens 12C), en présence de David Payot, conseiller municipal en charge de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers. Cette soirée publique permettra de poser la première pierre symbolique du contrat entre la Ville et les habitant-e-s, d'explicitier le processus et de désigner les personnes qui mèneront cette démarche participative au sein du quartier.

L'ancien quartier de Prélaz-Valency, qui oscille entre industriel (dépôt des tl), petites entreprises et espaces verts, est un axe de transit important vers l'ouest lausannois. Composé d'immeubles modernes ayant trouvé place entre des îlots de maisons familiales plus anciennes, il héberge une population hétérogène. Dans les enjeux à venir : favoriser la mixité sociale et accompagner les changements urbains (construction de logements, arrivée du tram et des bus à haut niveau de service). La nouvelle association du quartier constituera un partenaire central du contrat de quartier, qui souhaite relier le quartier du bas (Prélaz) avec celui du haut (Valency) à travers ses grands espaces verts. C'est une opportunité à saisir pour donner une voix à ce quartier et accompagner sa mutation, en lien étroit avec son tissu associatif et ses habitant-e-s.

La Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers

Pour tout renseignement complémentaire :

- **David Payot, directeur de l'Enfance, de la jeunesse et des quartiers, 078 647 12 86**
- **Estelle Papaux, secrétaire générale, 079 442 59 06**
- **Geneviève Ziegler, en charge des contrats de quartier, 021 315 74 52**

Plus d'informations sur : www.lausanne.ch/contrats-de-quartier

Lausanne, le 15 septembre 2016